



On vous dit comment

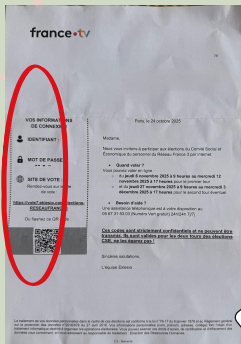


Vous venez de recevoir par la Poste vos codes pour les élections professionnelles (CSE) du Siège et du réseau France 3.

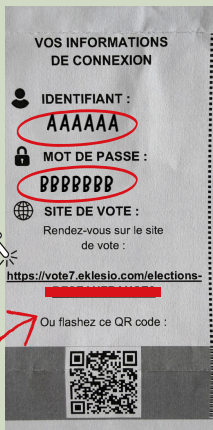
Oui, le courrier est dans votre boîte aux lettres ! Alors ne le mettez pas sous la pile des factures, notez vos codes pour le vote qui débutera le 6 novembre.



Pour voter, il faudra un accès Internet, vos codes et votre carte Vitale (Sécurité sociale). Notez ou prenez en photo votre courrier pour l'avoir avec vous le jour J.



Votre identifiant et votre code seront les mêmes pour les deux tours.



Le site pour voter est différent en fonction de votre lieu de travail (Siège FTV ou Réseau régional).

Besoin d'aide ?
L'assistance téléphonique du prestataire est à votre disposition au
05 67 31 53 03
(Numéro Vert gratuit) 24h/24h 7j/7j



ECRIVEZ-NOUS